

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 807

15 avril 2009

### SOMMAIRE

<b>AIG Highstar Capital II Ocean Star Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>38700</b>	<b>Kanto S.A.</b> .....	<b>38710</b>
<b>Angerbach S.à r.l.</b> .....	<b>38736</b>	<b>KD Properties Holding S.à r.l.</b> .....	<b>38734</b>
<b>Ardilla Segur SA</b> .....	<b>38712</b>	<b>KD Properties Services S.à r.l.</b> .....	<b>38732</b>
<b>Argentius Select Fund I</b> .....	<b>38700</b>	<b>La Grande Tour S. à r.l.</b> .....	<b>38733</b>
<b>Ateliers Kräizbiere</b> .....	<b>38729</b>	<b>L.D.M. S.A.</b> .....	<b>38727</b>
<b>ATS Consulting s.à.r.l.</b> .....	<b>38731</b>	<b>Loca-Tech S.A.</b> .....	<b>38690</b>
<b>Axento S.A.</b> .....	<b>38706</b>	<b>LuxRoutage S.A.</b> .....	<b>38706</b>
<b>Babcock &amp; Brown Retail Portfolio 4 S.à r.l.</b> .....	<b>38736</b>	<b>Luxsirtol S.à r.l.</b> .....	<b>38712</b>
<b>Balance Immo S.à r.l.</b> .....	<b>38709</b>	<b>Moses S.A.</b> .....	<b>38690</b>
<b>Banco Popolare Luxembourg S.A.</b> .....	<b>38728</b>	<b>Nightlife Star A.s.b.l.</b> .....	<b>38731</b>
<b>Bartz Constructions S.à.r.l.</b> .....	<b>38690</b>	<b>Olico Investments S.à r.l.</b> .....	<b>38721</b>
<b>Beluco S.à.r.l.</b> .....	<b>38708</b>	<b>Peinture G.T.S.</b> .....	<b>38730</b>
<b>Benlux Participations S.à.r.l.</b> .....	<b>38718</b>	<b>Perfume Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>38700</b>
<b>Chefs-Equipements S.à r.l.</b> .....	<b>38730</b>	<b>Pioneer Asset Management S.A.</b> .....	<b>38705</b>
<b>Chimica Sospirolo S.à r.l.</b> .....	<b>38712</b>	<b>PPS Buitenland S.A.</b> .....	<b>38718</b>
<b>ColBonn S.à.r.l.</b> .....	<b>38728</b>	<b>PPS Panax S.A.</b> .....	<b>38720</b>
<b>Colrail (Lux) S.à r.l.</b> .....	<b>38719</b>	<b>Presidential Holdings Ferdinand I</b> .....	<b>38735</b>
<b>ColRecklinghausen S.à.r.l.</b> .....	<b>38719</b>	<b>Presidential Real Estate Development Holdings</b> .....	<b>38733</b>
<b>Colwine (Lux) S.à r.l.</b> .....	<b>38713</b>	<b>ProLogis Russia Holdings S.à.r.l.</b> .....	<b>38720</b>
<b>Colyzeo Finance S.à r.l.</b> .....	<b>38719</b>	<b>REInvest German Properties III S.à.r.l.</b> ...	<b>38720</b>
<b>CROWN PREMIUM Private Equity IV S.C.S., SICAF-FIS</b> .....	<b>38698</b>	<b>Rheinpark S.à r.l.</b> .....	<b>38731</b>
<b>Dedel S.A., SPF</b> .....	<b>38704</b>	<b>S+B Inbau S.à r.l.</b> .....	<b>38704</b>
<b>E.G.M. Holdings S.A.</b> .....	<b>38691</b>	<b>SL Munster Capital S.à r.l.</b> .....	<b>38734</b>
<b>Einstein Investments Sàrl</b> .....	<b>38713</b>	<b>SL Münster SP S.à.r.l.</b> .....	<b>38735</b>
<b>Exa Finance Holding S.A.</b> .....	<b>38691</b>	<b>Tidual International S.A.</b> .....	<b>38690</b>
<b>Fair Sponsors S.à r.l.</b> .....	<b>38728</b>	<b>Titan Investments</b> .....	<b>38736</b>
<b>Fiddiam S.A.</b> .....	<b>38711</b>	<b>Tramade S.à.r.l.</b> .....	<b>38734</b>
<b>Great Bio Energies S.à r.l.</b> .....	<b>38735</b>	<b>Vidablick S.à r.l.</b> .....	<b>38732</b>
<b>IFA Holding S.à r.l.</b> .....	<b>38713</b>	<b>Viterra Foundation A.s.b.l.</b> .....	<b>38731</b>
<b>Imperial Management S.à r.l.</b> .....	<b>38708</b>	<b>WTC.Trans S.à r.l.</b> .....	<b>38707</b>
<b>International Tourist Development Projects S.A.</b> .....	<b>38707</b>	<b>WTC.Trans S.à r.l.</b> .....	<b>38710</b>
<b>IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l.</b> .....	<b>38707</b>	<b>Zimbalist Participations S.A.</b> .....	<b>38691</b>

**Moses S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 66.074.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009041967/9378/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06143. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090048261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**Bartz Constructions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2323 Luxembourg, 2, boulevard John-Joseph Pershing.

R.C.S. Luxembourg B 22.526.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009041970/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03413. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090048416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**Loca-Tech S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9156 Heiderscheid, 3, Fuussekaul.

R.C.S. Luxembourg B 140.756.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

*Pour LOCA-TECH S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURGS.A.

Signature

Référence de publication: 2009042017/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07264. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090048259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**Tidual International S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 137.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009042038/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07336. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090048243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**Zimbalist Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 90.350.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009042019/9120/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08215. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**Exa Finance Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 98.760.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009042020/9120/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08214. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**E.G.M. Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 145.453.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the 26<sup>th</sup> day of March.

Before us Maître Blanche MOUTRIER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

"LENDIS S.A.", a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 63-65, rue de Merl, in L-2146 Luxembourg, registered with the Trade and Company Register under number B 130.516,  
duly represented by Ms Sarah URIOT, Private employee, residing professionally at 63-65, rue de Merl in L-2146 Luxembourg, by virtue of a proxy delivered to her on 17<sup>th</sup> March 2009.

The proxy signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed in order to be submitted with it to the registration formalities.

Such appearing person in the capacity in which it acts, has requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a company which it forms hereby:

**Art. 1. Name - Form.** There is hereby established among the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of "E.G.M HOLDINGS S.A." (the "Company").

**Art. 2. Duration.** The Company is established for an undetermined period.

**Art. 3. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

**Art. 4. Object.** The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies or foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The company can also acquire and emphasize all patents licences and marks and other rights being attached to these patents, licences and marks or being able to supplement them.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may lend or borrow with or without interests in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

The company may carry out any other securities, financial, industrial or commercial activity, directly or indirectly connected with its objects and maintain a commercial establishment open to the public.

The company has as an aim the purchase, the sale, the setting in hiring, the administration and the development in some form that they are real goods located at the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, like all commercial deals or financial, real or movable which are attached to it directly or indirectly.

The company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 5. Share capital.** The subscribed capital of the company is set at EUR 31.000,- (thirty one thousand Euros), divided into 310 (three hundred ten) shares with a par value of EUR 100.- (one hundred Euros) each, entirely paid in.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at one million Euros (EUR 1.000.000.-) to be divided into 10.000 (ten thousand) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on March 26th, 2014, to increase in once or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, in compensation for uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, or of available reserves or of issue premiums, or by conversion of bonds in shares as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to reflect this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency or currencies. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and of repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

**Art. 6. Shares.** The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by law.

The Company will recognise only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

**Art. 7. Shareholders meetings - General.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

When the Company has a single shareholder, the latter will exert the powers reserved for the General Shareholder's Meeting.

**Art. 8. Annual general meeting - Approval of annual accounts.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the last Friday of May at 10.00 a.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

**Art. 9. Other meetings.** Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law and by these articles. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram, telex or telefax.

Are deemed to be present for the calculation of the conditions of quorum and majority the shareholders participating to the meeting by way of visioconference or by any other means enabling their identification, as far as these means satisfy to technical specifications which guarantee an effective participation to the meeting and a continuous transmission of the debates.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

**Art. 10. Composition of Board of Directors.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least, who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a single shareholder or in case it is stated at a shareholders meeting that the Company has only one single shareholder, the composition of the board of directors may be limited to one single member until the annual shareholders meeting following the statement of the existence of more than one shareholder.

The directors shall be appointed by the shareholders at the annual general meeting of shareholders for a period which may not exceed six years and they shall hold office until their successors are elected. Their reelection is authorized.

In the event of a vacancy of the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy; such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 11. Board meetings.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the general meeting of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place and at the time indicated in the notice of meeting.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

Are deemed to be present for the calculation of the conditions of quorum and majority the directors participating to the meeting of the board of directors by way of visioconference or by any other means enabling their identification, as far as these means satisfy to technical specifications which guarantee an effective participation to the meeting of the board of directors and a continuous transmission of the debates. Board meetings held by such means of communication are deemed to be held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

**Art. 12. Powers of the Board of Directors.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to any member or members of the board, directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

**Art. 13. Representation.** The Company will be bound by the single signature of the sole director, or if the Board of Directors consists in three members or more by the joint signature of two directors, or the single signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

**Art. 14. Supervision.** The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six years. Their reelection is authorized.

**Art. 15. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on January 1<sup>st</sup> of each year and shall terminate on December 31<sup>st</sup>.

**Art. 16. Allocation of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

In the event of partly paid shares, dividends will be payable in proportion to the paid-in amount of such shares.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

**Art. 17. Dissolution.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the general meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 18. Miscellaneous.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

#### *Transitional provisions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and will finish on December 31<sup>st</sup>, 2009.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2010.

#### *Subscription and Payment*

The subscribers have subscribed a number of shares and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

Shareholders	Subscribed capital	Paid-in Capital	Number of shares
LENDIS S.A. prenamed . . . . .	31.000	31.000	310
TOTAL: . . . . .	31.000	31.000	310

Proof of such payments has been given to the undersigned notary, so that the amount of thirty-one thousand euro (31.000,- EURO) is as of now available to the company.

#### *Declaration - Evaluation*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10<sup>th</sup>, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The amount of expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately € 1.800.-.

#### *Extraordinary general meeting*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as duly convened, has immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, it has passed the following resolutions by vote.

1. The number of directors is fixed at three and the number of the statutory auditor at one.

2. Are appointed as director:

a) Mr Jean-Marc FABER, chartered accountant, residing professionally at 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;

b) Mr Manuel BORDIGNON, private employee, residing professionally at 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;

c) Mr Christophe MOUTON, private employee, residing professionally at 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;

3. Has been appointed statutory auditor:

Fiduciaire Jean-Marc FABER & Cie S.à.r.l. with registered office at 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

4. The address of the Company is set at 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

5. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall be of six years and shall end at the annual general meeting of shareholders to be held in the year 2015.

6. The board of directors is allowed to delegate the daily management's powers in accordance to article 12 of the by-laws.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### French version

L'an deux mille neuf, le vingt-six mars.

Pardevant Maître Blanche MOU TRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

"LENDIS S.A.", une société de droit luxembourgeois, avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.516,

ici représentée par Mademoiselle Sarah URIOT, employée privée, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 17 mars 2009.

La procuration signée ne varietur par la partie comparante dûment représentée et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'il déclare constituer comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination - Forme.** Il est formé entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de "E.G.M. HOLDINGS S.A." (la "Société").

**Art. 2. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4. Objet.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets licences et marques et autres droits se rattachant à ces brevets, licences et marques ou pouvant les compléter.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public.

La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en location, l'administration et la mise en valeur sous quelque forme que ce soit de biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations commerciales ou financières, immobilières ou mobilières qui s'y rattachent directement ou indirectement.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 31.000.- (trente-et-un mille Euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100.- (cent euros) chacune, entièrement libérées.

La Société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000.- (un million d'Euros) représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100.- (cent Euros) chacune.

Le capital autorisé et souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 26 mars 2014, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

**Art. 6. Actions.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

**Art. 7. Assemblée des actionnaires - Dispositions générales.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un associé unique, il exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

**Art. 8. Assemblée Générale annuelle - Approbation des comptes annuels.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois de mai à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

**Art. 9. Autres assemblées.** Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens permettant leur identification, pour autant que ces moyens satisfassent à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

**Art. 10. Composition du Conseil d'administration.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive.

**Art. 11. Réunions du Conseil d'administration.** Le conseil d'administration élit en son sein un président et peut choisir un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens permettant leur identification, pour autant que ces moyens satisfassent à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se dérouler au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'administration.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

**Art. 13. Représentation.** La Société sera engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit si le conseil d'administration est composé de trois membres ou plus par la signature collective de deux administrateurs, ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

**Art. 14. Surveillance.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années. Ils sont rééligibles.

**Art. 15. Exercice social.** L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

**Art. 16. Allocation des bénéfices.** Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

**Art. 17. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 18. Divers.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2009
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2010

#### *Souscription et Libération*

Le comparant a souscrit un nombre d'actions et a libéré en espèces les montants suivants:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital libéré	Nombre d'actions
LENDIS S.A. prénommée, . . . . .	31.000	31.000	310
TOTAL: . . . . .	31.000	31.000	310

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente-et-un mille Euros (31.000.- EUR) se trouve à l'entière disposition de la société.

*Déclaration - Evaluation*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de € 1.800.-.

*Assemblée générale extraordinaire*

La personne ci-avant désignée, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Jean-Marc FABER, expert-comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;

b) Monsieur Manuel BORDIGNON employé privé, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;

c) Monsieur Christophe MOUTON, employé privé, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;

3. A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes: Fiduciaire Jean-Marc FABER & Cie S.à.r.l. ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

4. L'adresse de la société est fixée à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2015.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 12 des statuts.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Uriot, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 mars 2009. Relation: EAC/2009/3502. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur ff. (signé): Nathalie Boïça.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 31 mars 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009042350/272/395.

(090048924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**CROWN PREMIUM Private Equity IV S.C.S., SICAF-FIS, Société en Commandite simple sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 137.939.

—  
*Ausserordentliche Generalversammlung*  
28. Mai 2008

[Kapitalabruf]

Im Jahr zweitausendacht, am achtundzwanzigsten Mai.

SIND ERSCHIENEN:

sämtliche Gesellschafter der CROWN PREMIUM Private Equity IV S.C.S., SICAF-FIS (die „Gesellschaft“), einer société d'investissement à capital fixe in Form einer société en commandite simple.

Die persönlich anwesenden Gesellschafter oder deren bevollmächtigten Vertreter sowie die jeweilige Anzahl der Gesellschaftsanteile gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den anwesenden Gesellschaftern oder deren bevollmächtigten Vertretern unterzeichnet wurde.

Somit ist die Generalversammlung der Gesellschafter ordnungsgemäß gebildet und darf rechtmäßig über alle Punkte der folgenden Tagesordnung entscheiden:

*Tagesordnung:*

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals infolge der Ausgabe weiterer 300 A-Kommanditanteile ohne Nennwert an bereits bestehende Kommanditisten der Anteilklasse A von seinem aktuellen Betrag 91.300,00 Euro um weitere 60.000,00 Euro auf 151.300,00 Euro wie folgt:

- a. Kommanditist Friedrich Knott: Erhöhung von 150 Kommanditanteilen der Klasse A um weitere 150 Kommanditanteilen der Klasse A auf insgesamt 300 Kommanditanteile der Klasse A
- b. Kommanditistin Katharina Zeitler: Erhöhung von 50 Kommanditanteilen der Klasse A um weitere 50 Kommanditanteilen der Klasse A auf insgesamt 100 Kommanditanteile der Klasse A
- c. Kommanditist Georg Zeitler jun.: Erhöhung von 50 Kommanditanteilen der Klasse A um weitere 50 Kommanditanteilen der Klasse A auf insgesamt 100 Kommanditanteile der Klasse A
- d. Kommanditist Maximilian Zeitler: Erhöhung von 50 Kommanditanteilen der Klasse A um weitere 50 Kommanditanteilen der Klasse A auf insgesamt 100 Kommanditanteile der Klasse A.

2. Aus Tagespunkt 1 resultierende sprachliche Anpassung des Artikels 6 (b), Satz 1 der Gesellschaftssatzung, welcher von nun an wie folgt lauten wird:

"Das Kapital der Gesellschaft beträgt einhunderteinundfünfzigtausend dreihundert Euro (151.300,00 Euro) und ist in einen (1) Anteil, der durch den Komplementär und in siebenhundertfünfundfünfzig (755) Kommanditanteile der Klasse A und in einhundert (100) Kommanditanteile der Klasse B, jeweils ohne Nennwert, eingeteilt. Die Anteile wurden vollständig eingezahlt."

Die Generalversammlung der Gesellschafter hat daraufhin einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt,

das Gesellschaftskapital infolge der Ausgabe von 300 A-Kommanditanteilen ohne Nennwert an bereits bestehende Kommanditisten der Anteilklasse A von seinem aktuellen Betrag 91.200,00 Euro um weitere 60.000,00 Euro auf 151.300,00 Euro wie folgt zu erhöhen:

- a. Kommanditist Friedrich Knott: Erhöhung von 150 Kommanditanteilen der Klasse A um weitere 150 Kommanditanteilen der Klasse A auf insgesamt 300 Kommanditanteile der Klasse A
- b. Kommanditistin Katharina Zeitler: Erhöhung von 50 Kommanditanteilen der Klasse A um weitere 50 Kommanditanteilen der Klasse A auf insgesamt 100 Kommanditanteile der Klasse A
- c. Kommanditist Georg Zeitler jun.: Erhöhung von 50 Kommanditanteilen der Klasse A um weitere 50 Kommanditanteilen der Klasse A auf insgesamt 100 Kommanditanteile der Klasse A
- d. Kommanditist Maximilian Zeitler: Erhöhung von 50 Kommanditanteilen der Klasse A um weitere 50 Kommanditanteilen der Klasse A auf insgesamt 100 Kommanditanteile der Klasse A.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt,

infolge des Ersten Beschlusses Artikel 6 (b), Satz 1 der Gesellschaftssatzung anzupassen, welcher von nun an wie folgt lauten wird:

"Das Kapital der Gesellschaft beträgt einhunderteinundfünfzigtausend dreihundert Euro (151.300,00 Euro) und ist in einen (1) Anteil, der durch den Komplementär und in siebenhundertfünfundfünfzig (755) Kommanditanteile der Klasse A und in einhundert (100) Kommanditanteile der Klasse B, jeweils ohne Nennwert, eingeteilt. Die Anteile wurden vollständig eingezahlt."

Unterzeichnet zum 28. Mai 2008 in Luxemburg durch die Gesellschafter gemäss Anwesenheitsliste.

Vollmachten werden nach Unterzeichnung und Paraphierung „ne varietur“ dem vorliegenden Dokument als Anlage beigelegt.

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2009042276/250/67.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05726. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**AIG Highstar Capital II Ocean Star Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.798.

—  
*Extrait des décisions prises  
par l'associée unique en date du 26 janvier 2009*

1. Monsieur Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant.

2. Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25/03/2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AIG Highstar Capital II Ocean Star Luxembourg S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009042259/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07766. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**Perfume Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 242.420,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.452.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat en date du 31 juillet 2008 que M. Giovanni BORRI a transféré à INVESTINDUSTRIAL HOLDINGS S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L- 1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.872, 675 parts sociales de Classe B, ayant une valeur nominale de 10 euros chacune.

Désormais, les associés de la Société sont les suivants:

- PERFUME HOLDINGS II S.à r.l. détient 23 100 parts sociales de Classe A;
- INVESTINDUSTRIAL HOLDINGS S.A. détient 675 parts sociales de Classe B;
- M. Roberto CABASSI détient 64 parts sociales de Classe B;
- M. Paolo FARABOLI détient 64 parts sociales de Classe B;
- M. Martin J. TROUT détient 80 parts sociales de Classe B;
- M. Giuliano RADICE détient 80 parts sociales de Classe B;
- Mme Silvia ZARDI détient 73 parts sociales de Classe B;
- M. Emmanuele RIVA détient 80 parts sociales de Classe B; et
- M. Francesco GONELLA détient 26 parts sociales de Classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009042230/5874/29.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08250. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**Argentius Select Fund I, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.386.

—  
In the year two thousand and nine, on the eighteenth day of March.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary meeting of the shareholders of "Argentius Select Fund I", a société anonyme governed by Luxembourg law in the form of a société d'investissement à capital variable having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, of 20 August 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2254 on 10 October 2007 and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under number 131386, the corporate capital of which is set at fifty thousand dollars of the United States of America (USD 50,000.-) (hereafter the "Company").

The extraordinary general meeting is declared open at 2:00 p.m. and is chaired by Mr Rolf Caspers, Chairman of the board of directors of the Company.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Hermann Beythan, professionally residing in 35, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The Chairman appoints as scrutineer of the meeting Mr. Ravi Cunnoosamy, professionally residing in 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg.

The board of the meeting being thus constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

(i) the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1 To receive the management report of the Board of Directors and the report of the auditor on the annual accounts at December 31, 2007;

2 To approve the annual accounts for the year ended December 31, 2007 and to allocate the result of the year ended December 31, 2007;

3 To grant discharge to the directors;

4 To dissolve the Company and to put the Company into liquidation;

5 To appoint the liquidator of the Company and to determine his powers and remuneration;

6 To convene and set the agenda of the second shareholders' meeting in relation to the closing of the liquidation of the Company.

ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the members of the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

iii) That the proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the appearing parties, by the members of the bureau of the meeting and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed;

iv) That all the shares representing more than half of the share capital of the Company are represented at the meeting;

v) That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

After deliberation, the general meeting of shareholders adopts each time the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting received the management report of the Board of Directors and the report of the independent auditor on the annual accounts at December 31, 2007 which gave rise to no comment.

#### *Second resolution*

The general meeting resolved to approve the management report of the Board of Directors and the annual accounts of the Company for the period ended on December 31, 2007 and to carry forward the net loss of 38,292.- United States Dollars.

#### *Third resolution*

The general meeting resolved to grant full discharge to the directors for the proper performance of their respective duties during the financial year ended on December 31, 2007.

#### *Fourth resolution*

The general meeting resolved to dissolve the Company and to put it into liquidation with immediate effect.

#### *Fifth resolution*

The general meeting resolved to appoint TASL PSF S.A., represented by Mr Stéphane Weyders, as liquidator.

The general meeting also resolved that, in performing its duties, the liquidator shall have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the corporate signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may in the name and on behalf of the company and in accordance with the law, redeem shares issued by the Company.

The liquidator may under his own responsibility, pay advances on the liquidation profits to the shareholders.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by it to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The Company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

The general meeting further resolved to approve the liquidator's remuneration as agreed among the relevant parties.

#### *Sixth resolution*

The general meeting resolved to convene an extraordinary general meeting of shareholders on or around 18 May 2009 with the following agenda:

1. To acknowledge the report of the auditor on the annual account at December 31, 2008;
2. To acknowledge the report of the auditor from 1 January 2009 to 18 March 2009 (date on which the Company has been put into liquidation);
3. To approve the audited financial statements of the Company for the year ended December 31, 2008;
4. To approve the audited financial statements of the Company for the period from 1 January 2009 to 18 March 2009;
5. To grant discharge to directors of the Company;
6. To receive and examine the auditor's report on the liquidation of the Company;
7. To approve the liquidator's liquidation accounts and liquidation report;
8. To give full discharge to the auditor and liquidator;
9. To close the liquidation of the Company;
10. To set the place where the books and accounts of the Company will be deposited and kept for a minimum period of 5 years;
11. To delegate powers;
12. To decide on any other business which might be brought before the shareholders.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le dix-huit mars.

Par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM, (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Argentius Select Fund I", une société anonyme de droit luxembourgeois sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 20 août 2007, publié au Mémorial C numéro 2254 le 10 octobre 2007 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 131386, dont le capital social est fixé à cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50,000,-) (la "Société").

La séance est ouverte à 14:00 heures sous la présidence de M. Rolf Caspers, président du conseil d'administration de la Société.

Le président désigne comme secrétaire Maître Hermann Beythan, avec résidence professionnelle au 35, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le président désigne comme scrutateur M. Ravi Cunnoosamy, avec résidence professionnelle au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

- i) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1 Acceptation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du réviseur d'entreprise sur les comptes annuels au 31 décembre 2007,

2 Approbation des comptes annuels pour l'année prenant fin au 31 décembre 2007 et distribution des résultats de l'année prenant fin au 31 décembre 2007,

3 Décharge aux administrateurs,

4 Dissolution de la Société et prononcé de sa liquidation,

5 Désignation d'un liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs qui lui sont conférés et de sa rémunération.

Convocation et détermination de l'ordre du jour de la deuxième assemblée générale extraordinaire des actionnaires concernant la clôture de la liquidation de la Société.

ii) que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis avec lui à l'enregistrement,

iii) que les pouvoirs des actionnaires représentés, signés "ne varietur" par les personnes présentes, les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront également annexés au présent acte,

iv) que des actions représentant plus de la moitié du capital social de la Société sont représentées à cette assemblée,

v) que la présente assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale des actionnaires a pris, chaque fois, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale a reçu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du réviseur d'entreprises portant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007 lesquels n'ont donné lieu à aucun commentaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale a ensuite décidé d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les comptes annuels de la Société pour la période se terminant le 31 décembre 2007 et de reporter le déficit de US\$ 38.292,-.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale a décidé d'accorder entière décharge aux administrateurs de la Société dans l'exercice de leurs fonctions respectives pendant l'année sociale se terminant le 31 décembre 2007.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale a décidé la dissolution de la Société et la mise en liquidation de celle-ci, avec effet immédiat.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale a décidé de nommer TASL PSF S.A., représenté par M. Stéphane Weyders, comme liquidateur.

L'assemblée générale a décidé que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur peut, au nom et pour le compte de la Société et conformément à la loi, racheter des actions émises par la Société.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, payer aux actionnaires des avances sur le boni de liquidation.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il estime appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La Société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

L'assemblée générale a décidé d'approuver la rémunération du liquidateur telle que convenue entre les parties concernées.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires le ou aux alentours du 18 mai 2009 avec l'ordre du jour suivant:

1 Prendre connaissance du rapport de l'auditeur sur les comptes annuels au 31 décembre 2008;

- 2 Prendre connaissance du rapport de l'auditeur pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 18 mars 2009 (date à laquelle la Société a été placée en liquidation);
- 3 Approuver les rapports financiers audités de la Société pour l'année prenant fin au 31 décembre 2008;
- 4 Approuver les rapports financiers audités de la Société pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 18 mars 2009;
- 5 Donner décharge aux administrateurs de la Société;
- 6 Recevoir et examiner le rapport de l'auditeur sur la liquidation de la Société;
- 7 Approuver les comptes de liquidation et le rapport de liquidation du liquidateur;
- 8 Donner décharge pleine et entière à l'auditeur et au liquidateur;
- 9 Clôturer la liquidation de la Société;
- 10 Déterminer le lieu où les livres et les comptes de la Société seront déposés et conservés pour une période minimum de 5 années;
- 11 Déléguer des pouvoirs;
- 12 Décider de toute autre question qui pourrait être soulevée devant les actionnaires.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. CASPERS, H. BEYTHAN, R. CUNNOOSAMY, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 mars 2009. Relation: EAC/2009/3214. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 MARS 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009042328/239/191.

(090048609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**S+B Inbau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6430 Echternach, 13, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 135.341.

*Anteilsverkaufsvertrag*

Der Unterzeichnete Fred BINTENER wohnhaft in L-8181 Kopstal, 20, route de Luxembourg, erklärt hiermit 5 Anteile der Gesellschaft S+B Inbau SARL mit Wirkung zum heutigen Tage, an Herrn Dirk EPPERS, geboren am 15.03.1975, wohnhaft in D-54290 Trier, Saarstrasse, 101, welcher annimmt, zu verkaufen. Der Kaufpreis beträgt 20.000,00 €, zahlbar innerhalb 8 Tagen.

Herr Dirk EPPERS erklärt Kenntnis genommen zu haben von allen bisher gefassten Gesellschafterbeschlüssen, welche er hiermit ausdrücklich annimmt und gegenzeichnen wird.

Fred BINTENER / Dirk EPPERS

*Der Verkäufer / Der Käufer*

Alle bisherigen Gesellschafter stimmen hiermit ausdrücklich und unwiderrufbar dieser Übertragung zu:

Echternach, den 2. Januar 2009.

Edgar SAUSMIKAT / Fred BINTENER / Christion WOLFF / Daniel HACK.

Référence de publication: 2009042256/514/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04455. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**Dedel S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 138.729.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 mars 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur-Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009. L'assemblée générale du 25 mars 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620
- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Pour DEDEL S.A. - SPF

Société de Gestion de Patrimoine Familial

Signature

Référence de publication: 2009042201/833/24.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08358. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

---

**Pioneer Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 57.255.

—  
*Extrait des résolutions*

*de l'Associé Unique de la Société du 17 mars 2009*

En date du 17 mars 2009, l'Associé Unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

de renouveler le mandat de:

- Monsieur Patrick ZURSTRASSEN
- Monsieur Enrico TURCHI
- Monsieur Sebastiano BAZZONI
- Monsieur Marc BAYOT
- Monsieur Angelo FORLONI
- Monsieur Robert RICHARDSON
- Monsieur Silvio ASTI

en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010,

de renouveler le mandat de:

- KPMG AUDIT, une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 103.590,

en tant que réviseur d'entreprise avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Monsieur Patrick ZURSTRASSEN
- Monsieur Enrico TURCHI
- Monsieur Sebastiano BAZZONI
- Monsieur Marc BAYOT
- Monsieur Angelo FORLONI
- Monsieur Robert RICHARDSON
- Monsieur Silvio ASTI

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

PIONEER ASSET MANAGEMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2009042196/250/40.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07548. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

---

**Axento S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 121.993.

—  
EXTRAIT

L'assemblée a ratifié la décision du Conseil d'administration de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Freia PEETERS en remplacement de Monsieur Chris HENDRICKX démissionnaire.

L'Assemblée générale du 25 mars 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Hubertus Johannes Maria GOESSENS, Administrateur, administrateur de sociétés, 97, Museumlaan, B-3080 Tervuren, Belgique;

- Freia PEETERS, Administrateur, Tuinstraat 86 C, B-9090 Melle, Belgique;

- Monsieur Werner LIZEN, Administrateur-Délégué, Président du conseil d'administration, administrateur de sociétés, 66, Emiel Opdebeecklaan, B-3140 Keerbergen, Belgique.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 25 mars 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Pour AXENTO S.A.

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009042205/833/26.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08354. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

---

**LuxRoutage S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 31, rue du Puits.

R.C.S. Luxembourg B 100.933.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 23 février 2009*

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de Monsieur ROMILLY Olivier en tant qu'administrateur délégué et en tant qu'administrateur a été acceptée

Il résulte dudit procès verbal que la nomination de Monsieur BILSKI Frédéric en tant qu'administrateur délégué et administrateur délégué a été acceptée

*Administrateur - délégué:*

Monsieur BILSKI Frédéric

demeurant 12 rue de Luxembourg à L-8140 BRIDEL

*Administrateurs:*

Madame Tritscher Sophie, assistante marketing

demeurant 42, rue De Gaulle à F- 57700 Hayange

Monsieur Fivet Jean-Marc, Graphiste

demeurant 3, rue de l'ancien moulin à F-57570 Gavisse

*Commissaire aux comptes:*

Bureau Comptable Pascal WAGNER S.A.

81 rue J. B. Gillardin L-4735 Pétange

Pétange, le 23 février 2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009042531/762/28.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03949. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**WTC.Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 107.724.

Le bilan et le pertes & profits au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

WTC-Trans S.àR.L.

Signature

Référence de publication: 2009042446/2237/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00173. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**ITDP S.A., International Tourist Development Projects S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.652.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009042445/813/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05977. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 136.171.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 13 mars 2009*

Selon l'article 9 des statuts, le Conseil d'administration a défini la liste des personnes de catégorie A autorisées à signer au nom de la société comme suit:

- Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Peter van Opstal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Gerard van Hunen, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'administration a défini la liste des personnes de catégorie B autorisées à signer au nom de la société comme suit:

- Sean Murray, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Nicolas Schreurs, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux signatures A ou la signature conjointe d'une signature A et d'une signature B.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009042140/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06314. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

---

**Imperial Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.751.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Imperial Management S.à r.l.  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009042151/5480/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC08000. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

---

**Beluco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.523.

*Convention de cession de parts sociales*

Bertemes Lucien, 47 rue de Diekirch L-8550 Noerdange

ci-après dénommée «le cédant»,

propriétaire de 40 parts sociales (soit 40,00%) de la société «Beluco SàRL», immatriculée au Registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 101523, siège social à L-8522 Beckerich, Rue Jos Seyler, 6

déclare par les présentes céder à

La société «Faro S.A.», immatriculée au R C S Luxembourg sous le numéro B 96679 avec siège social à L-8511 Mamer, Route d'Arlon, 53

Ci après dénommée «le cessionnaire»,

40 parts sociales (soit 40,00%) de la société «Beluco SàRL», pour un prix total de 5.000,00 Euros.

Le prix de la présente cession a été réglé par le cessionnaire ce jour.

Le 23 février 2009.

Le cédant / Le cessionnaire  
Bertemes Lucien / Pour Faro S.A.  
- / Bertemes Lucien

Référence de publication: 2009042162/1197/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC02852. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

---

**Balance Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4434 Soleuvre, 25, rue Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg B 145.451.

---

**STATUTS**

L'an deux mille neuf, le seize mars.

Pardevant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

**A COMPARU:**

Madame Germaine BALANCE, indépendante, née à Obercorn, le 25 mai 1946 (Matricule 1946 0525 287), demeurant à L-4434 Soleuvre, 25, rue Winston Churchill.

Laquelle comparante a par les présentes déclaré constituer une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de BALANCE IMMO S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 2.** Le siège social est fixé à Soleuvre.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associé(s).

**Art. 3.** La société a comme objet l'exploitation d'une agence immobilière, l'achat et la vente, la mise en valeur, la location et la gestion d'immeubles, la promotion immobilière, ainsi que l'activité de syndic de copropriétés.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct et indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (€ 125.-) chacune.

**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de tous les associés.

Les autres associés de la société bénéficient cependant d'un droit de préemption qu'ils doivent exercer dans les trente jours, à partir de la réception de la notification par lettre recommandée avec accusé de réception des termes et conditions de la cession projetée.

**Art. 7.** La société est administrée par un ou plusieurs gérant(s).

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayant droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 10.** En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.

**Art. 11.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les présents statuts, le ou les associé(s) se soumet(tent) à la législation en vigueur.

*Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le trente et un décembre de l'an deux mille neuf.

*Souscription*

Les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associée unique Madame Germaine BALANCE, préqualifié.

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces de sorte que le somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS euros (€ 12.500.-) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à € 995.-

### Assemblée générale extraordinaire

Réuni en assemblée générale extraordinaire, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un (1).

2.- Est nommé gérante unique de la société pour une durée indéterminée: Madame Germaine BALANCE, indépendante, née à Obercorn, le 25 mai 1946 (Matricule 1946 0525 287), demeurant à L-4434 Soleuvre, 25, rue Winston Churchill.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de sa gérante unique.

4.- L'adresse du siège social est fixée au L-4434 Soleuvre, 25, rue Winston Churchill.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Balance, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 mars 2009. Relation: EAC / 2009 / 3035. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Boïça.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins d'ordre administratif.

Differdange, le 25 mars 2009.

Robert SCHUMAN.

Référence de publication: 2009042353/237/69.

(090048890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

### WTC.Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 107.724.

Le bilan et le pertes & profits au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

WTC-Trans S.àR.L.

Signature

Référence de publication: 2009042450/2237/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00175. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

### Kanto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 43.994.

### DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Monsieur Rolf Lothar Künzli, demeurant à 9, viale Bianca Maria, I-20122 Milan, ici représenté par Monsieur Marc KOEUNE, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Milan, le 27 février 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme "KANTO S.A.", R.C.S. Luxembourg N° B 43.994, fut constituée sous la dénomination de "KANTO HOLDING SA" par acte reçu par le Maître Marc ELTER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 mai 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 379 du 20 août 1993;

- Les statuts de la société ont été modifiés par acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 804 du 3 novembre 2000;

- La société a actuellement un capital de cent vingt-neuf mille cent cinquante euros (EUR 129.150,-) représenté par deux mille cinq cent quatre-vingt-trois actions (2.583) actions avec une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, entièrement libérées;

- La comparante s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société "KANTO S.A.";

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société "KANTO S.A." avec effet immédiat;

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société "KANTO S.A." déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné;

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;

- la comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuve le bilan au 31.12.2008 et le bilan de clôture à ce jour;

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes;

- les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire un certificat d'actions qui a été immédiatement lacéré. Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société "KANTO S.A."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 mars 2009. Relation: LAC/200910641. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009042433/5770/52.

(090048619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

### **Fiddiam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2630 Luxembourg, 145, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 44.695.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 février 2009 les décisions suivantes:

#### 1. Remplacement et nomination d'un commissaire:

L'assemblée générale décide de remplacer le commissaire PKF ABAX Audit de sa fonction et de nommer un nouveau commissaire Madame Chantal GRAUSEM avec effet immédiat pour une durée de six ans et qui prendra fin en 2015.

Le conseil d'administration se compose donc comme suit:

- Monsieur Eddy Nenni, administrateur-délégué, demeurant à 17, rue des Muguets L-2167 Luxembourg

- Monsieur Jean-Claude Hirtz, administrateur-délégué, demeurant à 33, rue Drogon F-57970 Yutz

- Monsieur Frank Bilski, administrateur, demeurant à Schmidegang 5 D-22848 Nordestad

#### Commissaire:

- Madame Chantal GRAUSEM, 3Bis route de Menskirsch F-57320 Dalstein

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Weber Bontemps & Mouwannes  
Signature  
Experts comptables et fiscaux

Référence de publication: 2009042559/8390/24.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08133. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Chimica Sospirolo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 92.745.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2009 que Monsieur Antonio Danelon, comptable, avec adresse professionnelle à L-6901 Lugano, Via Serafino Balestra, 27, a été nommé nouveau gérant en remplacement de Monsieur Gianluigi Ferrario, démissionnaire.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009042530/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04068. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Ardilla Segur SA, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.746.

—  
*Extrait des minutes du conseil d'administration de la société tenu le 17 mars 2009 à 10h00*

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, enregistrée sous le numéro B65477 et ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg en tant que Réviseur Externe de la Société concernant l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2009.

Fait à Luxembourg, le 19 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2009042561/536/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07583. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Luxsirtol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 144.205.

—  
Acte de constitution publié au Mémorial, recueil des sociétés et associations en date du 24/12/2008

Suivants contrats de cession de parts sociales du 24 décembre 2008:

- La société SEMA-LUX S.à r.l., ayant son siège social à L-4149 ESCH/ALZETTE, ZI Um Monkeler, 14 op den Drieschen, cède 50 parts sociales de la société LUXSIRTOL S.à r.l. à Madame Mireille SCHLOUPPE, née le 10 août 1950 à METZ (France), demeurant au 35 rue du Paquis F-57140 WOIPPY.

Madame Mireille SCHLOUPPE devient propriétaire de 50 parts sociales de la Société.

- La société SEMA-LUX S.à r.l., ayant son siège social à L-4149 ESCH/ALZETTE, ZI Um Monkeler, 14 op den Drieschen, cède 480 parts sociales de la société LUXSIRTOL S.à r.l. à Monsieur Joseph SIRTOLI, né le 12 mars 1948 à Metz (France), demeurant au 35 rue du Paquis F-57140 WOIPPY.

Monsieur Joseph SIRTOLI devient propriétaire de 480 parts sociales de la Société.

Au 24 décembre 2008, la répartition du capital social est la suivante:

- Madame Mireille SCHLOUPPE: 50 parts sociales
- Monsieur Joseph SIRTOLI: 480 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009042557/296/24.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08118. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**Einstein Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 129.939.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer procéder à la dénonciation avec effet immédiat au jour de la présente du siège de votre société jusqu'à ce jour établie en mon étude, soit au 41, Avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Me Alain LORANG.

Référence de publication: 2009042488/1268/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC08097. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**Colwine (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 24.087.250,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 81.303.

Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., cogérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009042538/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08555. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**IFA Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 703.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 133.157.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth of March

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

APPEARED:

1.) INNOVA/4 LP, a foreign limited partnership, whose principal place of business is at Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under the number LP 11130, here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 11th of March 2009;

2.) NATIONWIDE PRIVATE EQUITY FUND, LLC, with registered office in 1, Nationwide Plaza 1-33-07 Columbus, OH 43215 United States of America, here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal given in London on 3rd of March 2009;

3.) GARTMORE DIRECT FUND III SCOTTISH, L.P., with registered office in 50, Lothian Road Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Scotland, United Kingdom, here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal given in London on 3rd of March 2009;

4.) GARTMORE PRIVATE EQUITY III, L.P., with registered office in 50, Lothian Road Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Scotland, United Kingdom, here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal given in London on 3rd March 2009;

5.) FAGEB PRIVATE EQUITY INVESTMENTS, Inc., with registered office in 53rd Street, Obarrio, MMG Tower, Panama, Republic of Panama, registered under number 26533, here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal given on 26th of February 2009;

6.) IGxG MANAGEMENT LLC - SERIES E, with registered office in 540, Madison Avenue Suite 21 A, NY 10022, New York, United States of America, here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in New-York;

7.) 3i GROUP plc, with registered office in 16, Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom, registered under number 1142830, here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal given in London on 2nd of March 2009;

8.) FRIENDS OF INNOVA L.P., with registered office in Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number 21359, here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 11th of March 2009.

Which powers of attorneys, after being signed "ne varietur" by the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have requested the notary to enact the following:

- That the "société à responsabilité limitée" IFA Holding S. à r. l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on October 23rd, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2772, dated November 30th, 2007 (the Company).

- That the Articles of Association of the Company have been amended by a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on May 19th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1639, dated July 3rd, 2008.

- That the share capital of the Company amounts to six hundred and forty-five thousand seven hundred euro (645,700.- EUR), represented by six hundred and forty-five thousand seven hundred (645,700) shares with a nominal value of one euro (1- EUR) each from class A to class J.

- That the appearing parties are the current partners of the Company.

- That the appearing parties fixed the agenda as follows:

#### *Agenda*

1. Increase of the Company's subscribed share capital by an amount of EUR 57,300.- (fifty-seven thousand three hundred euro), in order to increase it from its current amount of EUR 645,700.- (six hundred and forty-five thousand seven hundred euro) up to EUR 703,000.- (seven hundred and three thousand euro) through the issue of 57,300 (fifty-seven thousand three hundred) new redeemable shares of class A to J, with a par value of EUR 1.- (one euro) each. The increase in the capital will be carried out through a contribution in kind for an amount of EUR 57,300.- (fifty-seven thousand three hundred euro).

The increase in the capital will be carried out through a contribution in kind of a part of the loan held by INNOVA/4 L.P. towards IFA Holding S. à r. l., and this for an amount of EUR 57,300.- (fifty-seven thousand three hundred euro).

2. Subscription;

3. Amendment of Article 6 of the Articles of Association further to the above resolutions;

4. Miscellaneous.

With respect to the foregoing, the Shareholders took the following resolutions:

#### *First resolution*

It is decided to increase the Company's subscribed share capital by an amount of fifty-seven thousand three hundred euro (EUR 57,300.-) so as to raise it from its present amount of six hundred and forty-five thousand seven hundred euro (EUR 645,700.-) to seven hundred and three thousand euro (EUR 703,000.-) by the issue of fifty-seven thousand three hundred (57,300) new shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each allocated amongst the types and classes of shares as set out below:

5,730 Class A Redeemable Shares;

5,730 Class B Redeemable Shares;  
 5,730 Class C Redeemable Shares;  
 5,730 Class D Redeemable Shares;  
 5,730 Class E Redeemable Shares;  
 5,730 Class F Redeemable Shares;  
 5,730 Class G Redeemable Shares;  
 5,730 Class H Redeemable Shares;  
 5,730 Class I Redeemable Shares;  
 5,730 Class J Redeemable Shares.

*Second resolution*

Intervention - Subscription - Payment

INNOVA/4 L.P., a foreign limited partnership, whose principal place of business is at Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under the number LP 11130, here represented by Mrs Corinne Petit, aforementioned, by virtue of the aforementioned proxy,

declared to subscribe to the fifty-seven thousand three hundred (57,300) new shares with a par value of one euro (EUR 1.-), and to pay them up by irrevocable waiver of its claim against the company, the claim being waived up to fifty-seven thousand three hundred euro (EUR 57,300.-),

declared that this contribution in kind really exists and that its value is at least equal to the amount of the increase capital.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend article 6 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 6.** The Company's capital is set at seven hundred and three thousand euro (EUR 703,000.-) represented by seven hundred and three thousand (703,000) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each allocated amongst the types and classes of shares as set out below:

70,300 Class A Redeemable Shares;  
 70,300 Class B Redeemable Shares;  
 70,300 Class C Redeemable Shares;  
 70,300 Class D Redeemable Shares;  
 70,300 Class E Redeemable Shares;  
 70,300 Class F Redeemable Shares;  
 70,300 Class G Redeemable Shares;  
 70,300 Class H Redeemable Shares;  
 70,300 Class I Redeemable Shares;  
 70,300 Class J Redeemable Shares,

hereinafter all together referred to as the "Redeemable Shares".

The redemption shall be carried out by a resolution of the partners adopted at an extraordinary general meeting of the partners or by a resolution of the Sole Partner as the case may be, upon proposal of the sole manager, or in case of plurality of managers, by the board of managers.

The redemption price of the shares (the "Redemption Price") shall be freely determined by agreement between the Company and the holders of the Class of Shares to be redeemed at the time of the redemption, provided that, in the case where the Redemption Price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the Company has made profits or holds reserves available for distribution according to the approved annual accounts of the last closed financial year of the Company, or in the case that the Company has made sufficient profits since the end the last financial year, in accordance with interim financial statements of the Company drawn up on the date of the redemption.

Upon any new capitalization of the Company that will result in a greater Equity Subscription for any existing or future partner, each partner shall have the right to purchase additional Equity Subscriptions, along with its related Partner Loan Subscriptions, to maintain their ownership percentage as set forth on Schedule A in the "Shareholders Agreement of IFA Holding S. à r. l." dated November 26th, 2007, as amended."

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euros (EUR 1.500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le seize mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

#### ONT COMPARU:

1.) INNOVA/4 L.P., société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée sous le numéro LP 11130, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée le 11 mars 2009;

2.) NATIONWIDE PRIVATE EQUITY FUND, LLC, avec siège social au 1, Nationwide Plaza 1-33-07 Columbus, OH 43215 Etats Unis d'Amérique, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Londres le 3 mars 2009;

3.) GARTMORE DIRECT FUND III SCOTTISH, L.P., avec siège social au 50, Lothian Road Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Ecosse, Royaume Uni, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Londres le 3 mars 2009;

4.) GARTMORE PRIVATE EQUITY III, L.P., avec siège social au 50, Lothian Road Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Ecosse, Royaume Uni, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Londres le 3 mars 2009;

5.) FAGEB PRIVATE EQUITY INVESTMENTS, Inc., avec siège social au 53rd Street, Obarrio, MMG Tower, Panama, République de Panama, enregistrée sous le numéro 26533, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée le 26 février 2009;

6.) IGxG MANAGEMENT LLC - SERIES E, avec siège social au 540, Madison Avenue Suite 21 A, NY 10022, New York, Etats Unis d'Amérique, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à New York;

7.) 3i GROUP plc, avec siège social au 16, Palace Street, Londres SW1E 5JD, Royaume Uni, enregistrée sous le numéro 1142830, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Londres le 2 mars 2009;

8.) FRIENDS OF INNOVA L.P., avec siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, enregistrée sous le numéro 21359, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée le 11 mars 2009.

Lesdites procurations, après signature «ne varietur» par les mandataires des comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée IFA Holding S. à r. l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2772 du 30 novembre 2007 (la Société).

- Que les statuts de la Société ont été modifiés par le notaire Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg le 19 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1639 du 3 juillet 2008.

- Que le capital social de la Société s'élève à six cent quarante-cinq mille sept cents euros (645.700,- EUR), représenté par six cent quarante-cinq mille sept cents (645.700) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune de classe A à la classe J.

- Que les comparantes sont les associés actuels de la Société.

- Que les comparantes ont fixé l'ordre du jour comme suit:

#### Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la société à concurrence d'un montant de EUR 57.300,- (cinquante-sept mille trois cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 645.700,- (six cent quarante-cinq mille sept cents euros) à EUR 703.000,- (sept cent trois mille euros) par l'émission de 57.300 (cinquante-sept mille trois cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, par apport en nature pour un montant total de EUR 57.300,- (cinquante-sept mille trois cents euros);

L'augmentation du capital sera effectuée par un apport en nature d'une partie de la créance que INNOVA/4 L.P. détient envers IFA Holding S. à r. l., et ceci pour un montant de EUR 57.300,- (cinquante-sept mille trois cents euros).

2. Souscription.

3. Modification afférente de l'article 6 des statuts suite aux résolutions qui précèdent.

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de cinquante-sept mille trois cents euros (EUR 57.300,-) pour le porter de son montant actuel de six cent quarante-cinq mille sept cents euros (EUR 645.700,-) à sept cent trois mille euros (EUR 703.000,-) par l'émission de cinquante-sept mille trois cents (57.300) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, réparties parmi les types et les classes comme présenté ci-dessous:

- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe A;
- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe B;
- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe C;
- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe D;
- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe E;
- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe F;
- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe G;
- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe H;
- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe I;
- 5,730 Parts Sociales Rachetables de Classe J.

#### *Deuxième résolution*

##### Intervention - Souscription - Paiement

INNOVA/4 L.P., société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée sous le numéro LP 11130, ici représentée par Madame Corinne PETIT, prémentionnée, en vertu de la procuration susmentionnée;

a déclaré souscrire aux cinquante-sept mille trois cents (57.300) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) et a déclaré les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société et en annulation de cette même créance à concurrence de EUR 57.300,- (cinquante-sept mille trois cents euros);

a déclaré que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale à l'augmentation de capital.

#### *Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de sept cent trois mille euros (EUR 703.000,-) représenté par sept cent trois mille (703.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune réparties parmi les types et les classes comme présenté ci-dessous:

- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe A;
- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe B;
- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe C;
- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe D;
- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe E;
- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe F;
- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe G;
- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe H;
- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe I;
- 70.300 Parts sociales Rachetables de Classe J;

ci-après désignées comme les «Part sociales Rachetables».

Le rachat sera décidé par une résolution des associés adoptée en assemblée extraordinaire des associés ou par une résolution de l'associé unique le cas échéant, sur proposition de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration.

Le prix de rachat des parts sociales (le «Prix de Rachat») sera déterminé librement par accord entre la Société et le détenteur de la catégorie des part sociales à racheter au moment du rachat, étant précisé que si le Prix de Rachat est

supérieur à la valeur nominale des parts sociales concernées, le rachat ne pourra être décidé que si la Société a réalisé des bénéfices ou détient des réserves disponibles aux fins de distribution conformément aux derniers comptes annuels approuvés, ou dans l'hypothèse où la Société a fait suffisamment de bénéfices depuis la fin de l'exercice social précédent, attesté dans l'état comptable intermédiaire de la Société établi au jour du rachat.

Pour toute nouvelle capitalisation dans le chef de la Société qui résulterait d'une augmentation du capital souscrite par n'importe quel associé existant ou futur, chaque associé aura le droit de souscrire à cette augmentation de capital, ainsi qu'aux souscriptions de Prêt d'Associés liés, afin de maintenir un pourcentage de détention comme présenté dans le tableau A du «Shareholders Agreement of IFA Holding S. à r. l.» daté du 26 novembre 2007, tel que modifié.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 mars 2009. Relation: LAC/2009/10630. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009042499/5770/254.

(090048879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**Benlux Participations S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 370.200,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 109.007.

*Extrait pour publication des résolutions prises par l'associé unique le 23 décembre 2008*

L'Associé unique décide d'accepter la démission de Mr Abdullah Mohdnizy Mura de sa fonction de Gérant de classe A de la société Benlux Participations S.à r.l. avec effet immédiat.

L'associé unique nomme Mr Eimad Yassen Kaki, né le 23.06.1977 à Jeddah et demeurant au South Tower, Red Sea Mall, King Abdulaziz Road, P.O. Box 4384, Jeddah, Arabie Saoudite, à la fonction de Gérant de classe A de la société Benlux Participations S.à r.l. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

*L'agent domiciliataire*

Référence de publication: 2009042563/536/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07581. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090048557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**PPS Buitenland S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.142.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 23 mars 2009*

1. M. Jean FELL a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Le nombre d'administrateurs a été réduit de 5 (cinq) à 4 (quatre).

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PPS Buitenland S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009042564/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07779. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**ColRecklinghausen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 116.368.

—  
Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009042536/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06092. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Colyzeo Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 102.614.

—  
Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009042537/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08552. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Colrail (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 80.503.

—  
Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009042540/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08564. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**REInvest German Properties III S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.681.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 23 décembre 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008, LAC/2008/52744, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi.

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social, au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

- et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour la société

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009042484/211/22.

(090049164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**PPS Panax S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.141.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 23 mars 2009*

1. M. Jean FELL a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Le nombre d'administrateurs a été réduit de 5 (cinq) à 4 (quatre).

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PPS Panax S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009042566/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07782. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**ProLogis Russia Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 73.847.

—  
A rayer:

Suite à un contrat daté du 20 octobre 2003 six mille cent trente quatre (6,134) parts sociales détenues dans la Société par ses deux actionnaires uniques, cād, Daedlaus Overseas Inc. et Bright Global S.A. ont été transférées.

Six mille cent trente trois (6,133) parts sociales ont été transférées à ProLogis Russia Incorporated, ayant son siège social à 4545 Airport Way Denver, CO 80239, United States of America.

Une (1) part sociale a été transférée à ProLogis Services Sàrl, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis Russia Incorporated .....	6,133	parts
ProLogis Services Sàrl .....	1	part
Total .....	6,134	parts sociales

Le 23 mars 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Peter Cassells

Gérant

Référence de publication: 2009042569/1127/27.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08312. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

### **Olico Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.466.

#### — STATUTES

In the year two thousand and nine.

On the twentieth day of March.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

#### THERE APPEARED:

The public limited company ECOREAL S.A., R.C.S. Luxembourg B 38.875, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, duly represented by two of its directors, Mr. Raphaël ROZANSKI and Mrs. Valérie BERNS, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The appearing party requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a private limited company ("société à responsabilité limitée"), as follows:

**Art. 1.** There is hereby established a private limited company ("société à responsabilité limitée"), which will be governed by the laws in force, namely the Companies' Act of August 10, 1915 and by the present articles of association.

**Art. 2.** The company's name is "OLICO INVESTMENTS S.à r.l.".

**Art. 3.** The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

**Art. 4.** The registered office of the company is established in the city of Luxembourg.

The address of the registered office may be transferred within the city by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for the amendments of the articles of association.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

**Art. 5.** The company is established for an unlimited duration.

**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by two hundred and fifty (250) sharequotas of fifty Euro (50.- EUR) each.

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the articles 200-1 and 200-2 among others of the amended law concerning trade companies are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own sharequotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally.

**Art. 7.** The sharequotas are indivisible with respect to the company, which recognizes only one owner per sharequota. If a sharequota is owned by several persons, the company is entitled to suspend the related rights until one person has been designated as being with respect to the company the owner of the sharequota. The same applies in case of a conflict between the usufructuary and the bare owner or a debtor whose debt is encumbered by a pledge and his creditor. Nevertheless, the voting rights attached to the sharequotas encumbered by usufruct are exercised by the usufructuary only.

**Art. 8.** The transfer of sharequotas inter vivos to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarter of the corporate capital. The transfer of sharequotas mortis causa to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarter of the corporate capital belonging to the survivors.

This approval is not required when the sharequotas are transferred to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

If the transfer is not approved in either case, the remaining shareholders have a preemption right proportional to their participation in the remaining corporate capital.

Each unexercised preemption right inures proportionally to the benefit of the other shareholders for a duration of three months after the refusal of approval. If the preemption right is not exercised, the initial transfer offer is automatically approved.

**Art. 9.** Apart from its capital contribution, each shareholder may with the previous approval of the other shareholders make cash advances to the company through the current account. The advances will be recorded on a specific current account between the shareholder who has made the cash advance and the company. They will bear interest at a rate fixed by the general shareholders' meeting with a two third majority. These interests are recorded as general expenses.

The cash advances granted by a shareholder in the form determined by this article shall not be considered as an additional contribution and the shareholder will be recognized as a creditor of the company with respect to the advance and interests accrued thereon.

**Art. 10.** The death, the declaration of minority, the bankruptcy or the insolvency of a shareholder will not put an end to the company. In case of the death of a shareholder, the company will survive between his legal heirs and the remaining shareholders.

**Art. 11.** The creditors, assigns and heirs of the shareholders may neither, for whatever reason, affix seals on the assets and the documents of the company nor interfere in any manner in the management of the company. They have to refer to the company's inventories.

**Art. 12.** The company is managed and administered by one or more managers, whether shareholders or third parties. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of the category A and manager(s) of the category B.

The mandate of manager is entrusted to him/them until his dismissal ad nutum by the general shareholders' meeting deliberating with a majority of votes.

In case of a single manager, the single manager exercises the powers devolving on the board of managers, and the company shall be validly bound towards third parties in all matters by the sole signature of the manager.

In case of plurality of managers, the company shall be validly bound towards third parties in all other matters by the joint signatures of a manager of the category A together with a manager of the category B.

The board of managers can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. Meetings of the board of managers may also be held by phone conference or video conference or by

any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

The manager(s) has (have) the broadest power to deal with the company's transactions and to represent the company in and out of court.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may appoint attorneys of the company, who are entitled to bind the company by their sole or joint signatures, but only within the limits to be determined by the power of attorney.

**Art. 13.** No manager enters into a personal obligation because of his function and with respect to commitments regularly contracted in the name of the company; as an agent, he is liable only for the performance of his mandate.

**Art. 14.** The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three quarter of the corporate capital.

Interim dividends may be distributed under the following conditions:

- interim accounts are drafted on a quarterly or semi-annual basis,
- these accounts must show a sufficient profit including profits carried forward,
- the decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the shareholders.

**Art. 15.** The company's financial year runs from the first of January to the thirty first of December of each year.

**Art. 16.** Each year, as of the thirty-first day of December, the management will draw up the annual accounts and will submit them to the shareholders.

**Art. 17.** Each shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the company during the fifteen days preceding their approval.

**Art. 18.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the general expenses, the social charges, the amortizations and the provisions represents the net profit of the company. Each year five percent (5 %) of the net profit will be deducted and appropriated to the legal reserve. These deductions and appropriations will cease to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10 %) of the corporate capital, but they will be resumed until the complete reconstitution of the reserve, if at a given moment and for whatever reasons the latter has been touched. The balance is at the shareholders' free disposal.

**Art. 19.** In the event of the dissolution of the company for whatever reason, the liquidation will be carried out by the management or any other person appointed by the shareholders.

When the company's liquidation is closed, the company's assets will be distributed to the shareholders proportionally to the sharequotas they are holding.

Losses, if any, are apportioned similarly, provided nevertheless that no shareholder shall be forced to make payments exceeding his contribution.

**Art. 20.** With respect to all matters not provided for by these articles of association, the shareholders refer to the legal provisions in force.

**Art. 21.** Any litigation, which will occur during the liquidation of the company, either between the shareholders themselves or between the manager(s) and the company, will be settled, insofar as the company's business is concerned, by arbitration in compliance with the civil procedure.

#### *Transitory dispositions*

The first fiscal year will begin now and will end on December 31, 2009.

#### *Subscription and Payment*

The two hundred and fifty (250) sharequotas are all subscribed by the public limited company ECOREAL S.A., pre-named.

The subscriber, through its directors, states and acknowledges that each sharequota has been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (12,500.- EUR) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

#### *Expenses*

The amount of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand two hundred and fifty Euro.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the company, the sole shareholder representing the entire corporate capital has taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The following persons are appointed as managers of the category A and managers of the category B for an unlimited duration:

##### *Managers of the category A:*

- Mr. Philippe TOUSSAINT, company director, born in Arlon (Belgium), on September 2, 1975, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Mr. Pietro LONGO, company director, born in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on September 13, 1970, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

##### *Managers of the category B:*

- Mr. Eric MAGRINI, company director, born in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on April 20, 1963, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Mr. Benoit NASR, company director, born in Charleroi (Belgium), on May 26, 1975, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

#### *Second resolution*

The registered office of the company is established at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

#### *Declaration*

The undersigned notary who knows English and French, states herewith that on request of the appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the directors of the appearing party, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf.

Le vingt mars.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### **A COMPARU:**

La société anonyme E COREAL S.A., R.C.S. Luxembourg B 38.875, avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, dûment représentée par deux de ses administrateurs, Monsieur Raphaël ROZANSKI et Madame Valérie BERNIS, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

La comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de "OLICO INVESTMENTS S.à r.l."

**Art. 3.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Elle peut créer des succursales au Luxembourg et à l'étranger.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la ville par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Dans le cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales de cinquante Euros (50,- EUR) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la loi modifiée sur les sociétés commerciales sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.

**Art. 7.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul usufruitier.

**Art. 8.** Les cessions de parts entre vifs à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Les cessions de parts à cause de mort à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social appartenant aux survivants.

Cet agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

En cas de refus d'agrément dans l'une ou l'autre des hypothèses, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'agrément. Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

**Art. 9.** A côté de son apport, chaque associé pourra, avec l'accord préalable des autres associés, faire des avances en compte-courant de la société. Ces avances seront comptabilisées sur un compte-courant spécial entre l'associé, qui a fait l'avance, et la société. Elles porteront intérêt à un taux fixé par l'assemblée générale des associés à une majorité des deux tiers. Ces intérêts seront comptabilisés comme frais généraux.

Les avances accordées par un associé dans la forme déterminée par cet article ne sont pas à considérer comme un apport supplémentaire et l'associé sera reconnu comme créancier de la société en ce qui concerne ce montant et les intérêts.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société. En cas de décès d'un associé, la société sera continuée entre les associés survivants et les héritiers légaux.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

**Art. 12.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B.

Le mandat de gérant lui/leur est confié jusqu'à révocation ad nutum par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

En cas de gérant unique, le gérant unique exercera les pouvoirs dévolus au conseil de gérance, et la société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant.

En cas de pluralité de gérants, la société sera valablement engagée envers les tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A ensemble avec un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents

ou représentés. Le conseil de gérance peut également être réuni par conférence téléphonique, par vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à tous les participants de s'entendre mutuellement. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, adopter des résolutions par voie circulaire en donnant son accord par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble de ces documents constituera le procès-verbal justifiant de l'adoption de la résolution.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les affaires de la société et pour représenter la société judiciairement et extrajudiciairement.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut nommer des fondés de pouvoir de la société, qui peuvent engager la société par leurs signatures individuelles ou conjointes, mais seulement dans les limites à déterminer dans la procuration.

**Art. 13.** Tout gérant ne contracte, à raison de sa fonction aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués dans les conditions suivantes:

- des comptes intérimaires sont établis sur une base trimestrielle ou semestrielle,
- ces comptes doivent montrer un profit suffisant, bénéfices reportés inclus,
- la décision de payer des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés.

**Art. 15.** L'exercice social court du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, la gérance établira les comptes annuels et les soumettra aux associés.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

**Art. 18.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5 %) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 19.** En cas de dissolution de la société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par la gérance ou par toute personne désignée par les associés.

La liquidation de la société terminée, les avoirs de la société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Des pertes éventuelles sont réparties de la même façon, sans qu'un associé puisse cependant être obligé de faire des paiements dépassant ses apports.

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

**Art. 21.** Tous les litiges, qui naîtront pendant la liquidation de la société, soit entre les associés eux-mêmes, soit entre le ou les gérants et la société, seront réglés, dans la mesure où il s'agit d'affaires de la société, par arbitrage conformément à la procédure civile.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2009.

#### *Souscription et Paiement*

Les deux cent cinquante (250) parts sociales sont toutes souscrites par l'associée unique, la société anonyme ECOREAL S.A., prénommée.

La souscriptrice comparante déclare, par ses administrateurs, et reconnaît que chacune des parts sociales a été intégralement libérée en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille deux cent cinquante Euros.

*Résolutions de l'associée unique*

Immédiatement après la constitution de la société, l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les personnes suivantes sont nommées gérants de catégorie A et de catégorie B pour une durée indéterminée:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
- Monsieur Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Gérants de catégorie B:*

- Monsieur Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
- Monsieur Benoît NASR, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Deuxième résolution*

Le siège social est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais et le français, déclare par la présente, qu'à la demande de la comparante, le présent document est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre les deux textes, le texte anglais l'emportera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date pré-mentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux administrateurs de la comparante, connus au notaire par leur nom, prénom, état civil et domicile, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: ROZANSKI; BERNIS; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 mars 2009. Relation GRE/2009/1170. Reçu soixante-quinze euros 75 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009042675/231/333.

(090049030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**L.D.M. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.412.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2007*

*Première Résolution*

Les actionnaires approuvent unanimement la révocation des membres du conseil d'administration, à savoir:

- Habitat Concept S.A., siège sociale à L-1260 Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie
- Engineering Investment Limited, siège sociale à Francis Rachel Street, Suite 13, SY - Victoria, Mahe, Oliaji Trade Centre
- Monsieur Philippe MARCHAL, demeurant à L-1260 Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie

*Deuxième Résolution*

Les actionnaires approuvent unanimement la nomination des membres du conseil d'administration, à savoir:

- La société CSN S.A. ayant son siège social à L-5540 Remich, 36, rue de la Gare.
- Madame Marie-Rose TEIXEIRA, employée, demeurant à F-57970 Illange, 3, rue des Tulipes.
- Monsieur Gérard NEVEUX, employé, demeurant à F-57330 Kanfen, 55, route de Zoufftgen.

*Troisième Résolution*

Les actionnaires décident unanimement de nommer de la société C.S.N. S.A. ayant son siège social à L-5540 Remich, 36, rue de la Gare comme administrateur délégué pour la gestion journalière avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature

Les mandats des administrateurs mentionnés ci avant expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature

*Le président de l'assemblée générale ordinaire*

Référence de publication: 2009042580/10081/30.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00118. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090048773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**ColBonn S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 116.308.

—  
Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., gérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009042534/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06094. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090048850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Fair Sponsors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 166.314,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 134.872.

—  
Suivant décision, en date du 30 octobre 2008, le siège social de Colony Luxembourg S.à r.l., cogérant de la société, a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009042541/4025/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08567. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090048823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Banco Popolare Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 47.796.

—  
EXTRAITS

I. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui s'est le 25 février 2009 au siège social que:

1.- Le conseil d'administration est composé de quatre personnes, à

- Monsieur Pietro Codognato PERISSINOTTO, licencié en sciences économiques, demeurant à Via Callalta, 2, I-31057 Silea (TV)

- Monsieur Giuseppe DANDA, administrateur de sociétés, demeurant à Località Pignare, Strada delle Querce, 10, I-36030 Costabissara (VI)

- Monsieur Antonio VANGELISTI, directeur de banque honoraire, demeurant 19, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg

- Monsieur Lorenzo CHIAPPINI, directeur de banque, demeurant Stratone S. Fermo, 13, I-37121 Verona

Tous les administrateurs ont élu leur domicile professionnel au siège social du Banco Popolare Luxembourg S.A.

2.- Le mandat des administrateurs expirera avec l'assemblée générale appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

3.- Le mandat de réviseur externe est conféré à la société de révision ERNST & YOUNG de Luxembourg pour l'exercice 2009.

4.- La délégation à la gestion journalière est confiée à:

- Monsieur Gianfranco BARP, directeur général et secrétaire du conseil d'administration, avec pouvoir de gestion et d'administration des affaires journalières, et

- Monsieur Filippo NEGRI, directeur général, avec signature de catégorie «A» donnant pouvoir de signer conjointement avec tout porteur de signature «A» ou «B».

II. Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 25 février 2009 au siège social, que:

- Monsieur Pietro Codognato PERISSINOTTO est nommé président du conseil d'administration, et

- Monsieur Giuseppe DANDA est nommé vice-président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 09 mars 2009.

Pour extrait conforme

Par mandat

Signature

Copie conforme

MARIE GILMER

B.P. 386, L-2013 Luxembourg

Avocat

Référence de publication: 2009042553/273/40.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03727. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

### **Ateliers Kräzbiere, Société Coopérative.**

Siège social: L-3598 Dudelange, route de Zoufftgen.

R.C.S. Luxembourg B 21.238.

#### *Liste des membres du Conseil d'Administration au 21 avril 2008*

Nom	Prénom	Fonction	Profession	Domicile
Bodry	Alex	Administrateur	Avocat	L-3490 Dudelange, 40, rue Jean Jaurès
Ernster	Francine	Administrateur	Employée privée	L-5698 Welfrange, 1, rue de Remich
Hauptert	Norbert	Président	Député	L-3943 Mondernange, 6, rue de Reckange
Hemmen	Cécile	Administrateur	Employée privée	L-5762 Hassel, 6, rue des Champs
Manderscheid	André	Administrateur	Fonctionnaire de l'Etat	L-1232 Howald, 111, rue E. Beres
Matheis	Gérard	Administrateur	Employé Privé	L-8323 Olm, 50, avenue G.-D. Jean
Paulus	Aloyse	Administrateur	Professeur	L-8333 Olm, 17, rue Abraham Lincoln
Pauly	Fernand	Administrateur	Médecin	L-2241 Luxembourg, 45, rue Tony Neuman
Schaack	Jos	Administrateur	Retraité	L-8083 Bertrange, 17, rue du Parc
Schmit	Romain	Administrateur	Employé privé	L-6637 Wasserbillig, 57, Esplanade de la Moselle
Schroell	Marco	Administrateur	Médecin, député	L-8293 Keispelt, 13, rue Pierre Dupong
Thiel	Lucien	Vice-président	Employé privé	L-1227 Luxembourg, 5, rue Belle-Vue

Dudelange, le 21 avril 2008.

Certifiée conforme aux décisions du Conseil d'administration

Norbert Hauptert

Président

Référence de publication: 2009042119/5317/27.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03999. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

**Peinture G.T.S., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8359 Goebange, 3, rue de Windhof.

R.C.S. Luxembourg B 115.842.

L'an deux mille neuf, le cinq mars.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

Enis MURATOVIC, gérant, demeurant à L-3786 Tétange, 1, rue Pierre Schiltz,

associé unique de la société à responsabilité limitée PEINTURE G.T.S., avec siège social à L-7325 Heisdorf, 3, rue des Jardins, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 115.842, constituée suivant acte Georges D'HUART de Pétange en date du 4 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1311 du 6 juillet 2006

Le comparant prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Il décide de transférer le siège social de Heisdorf à Goebange.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, il décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2.** 1<sup>er</sup> alinéa: Le siège de la société est établi dans la commune de Goebange."

*Troisième résolution*

Il fixe l'adresse de la société à L-8359 Goebange, 3, rue de Windhof.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: MURATOVIC, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 12 mars 2009. REM 2009/346. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 31 mars 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009042623/218/33.

(090048939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**Chefs-Equipements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 47, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 118.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 26/03/2009.

Pour CHEFS-EQUIPEMENTS S.A. R.L.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A. R.L.

Signature

Référence de publication: 2009041971/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07619. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

---

**ATS Consulting s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 39, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.219.

Le bilan de la société au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041975/6802/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08893. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

---

**Rheinpark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 121.380.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009042053/9168/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05515. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

---

**Viterra Foundation A.s.b.l., Association sans but lucratif,**

**(anc. Nightlife Star A.s.b.l.).**

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Millegaessel.

R.C.S. Luxembourg F 641.

*Décision de l'assemblée générale des membres tenue en date du 18/03/2009*

Il résulte d'une décision prise par l'assemblée générale des membres de l'association, tenue le 11 mars 2009, que:

1. La dénomination de l'association se trouve modifié en Viterra Foundation a.s.b.l.

2. L'article 1<sup>er</sup> des statuts se trouve modifié comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association est dénommée Viterra Foundation A.s.b.l., association sans but lucratif.

3. Le siège de l'association se trouve transféré à L-5335 Moutfort, 4 Millegaessel.

4. L'article 2 des statuts se trouve modifié comme suit:

**Art. 2.** Son siège social est établi à 4 Millegaessel, L-5335 Moutfort. Il pourra toutefois être transféré en tout autre lieu du Grand-duché sur simple décision de l'assemblée générale.

5. Les objets de l'association et l'article 3 des statuts se trouvent modifiés comme suit:

**Art. 3.** L'association a pour objet:

- (a) Recyclage;
- (b) De mener des recherches relatives à toute activité de recyclage;
- (c) De développer des mécanismes et procédures de recyclage;
- (d) Tous services liés au recyclage;
- (e) La protection et l'amélioration de l'environnement naturel ou d'un aspect significatif de l'environnement naturel;
- (f) Mise à disposition d'informations, éducation, encouragement de recherches en relation avec l'environnement naturel ou d'un aspect significatif de l'environnement naturel, le recyclage et du changement climatique;
- (g) Services de consultation y relatifs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

*Pour Viterro Foundation a.s.b.l.*

L. Scheffen / N. Terens / S. Reiffer

Référence de publication: 2009042726/4270/33.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00414. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Vidablick S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.147.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 15 février 2009 entre M. Rolf Holmberg, né à S-Sollefteå, le 24 février 1939, demeurant à Kvisfhamragatan 7B, S-76140 Norrtälje d'une part et Mme. Marie Elisabeth Nord, née à S-Vaksala, le 26 janvier 1965, demeurant à Skarpängsvägen 14, S-18741 Täby, et Mme Agneta Holmberg, née à Oerebro le 13 janvier 1969, demeurant à Artillerigatan 41, 11445 Stockholm d'autre part, les 200 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 sont transféré comme suit:

- Mme. Marie Elisabeth Nord, née à S-Vaksala, le 26 janvier 1965, demeurant à Skarpängsvägen 14, S-18741 Täby, à partir de ce jour, est l'associé de la société et détient 100 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25.

- Mme Agneta Holmberg, née à Oerebro le 13 janvier 1969, demeurant à Artillerigatan 41, 11445 Stockholm à partir de ce jour, est l'associé de la société et détient 100 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25.

Suite aux cessions de parts susmentionnées, les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- M. Rolf Holmberg, associé de la Société, détient à présent 300 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

- Mme. Marie Elisabeth Nord, associé de la Société, se voit attribué 100 parts sociales et détient à présent 100 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

- Mme Agneta Holmberg, associé de la Société, se voit attribué 100 parts sociale et détient à présent 100 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Vidablick S.à r.l.*

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant B

Signatures

Référence de publication: 2009042692/683/31.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04745. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**KD Properties Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 120.157.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
PKF Weber et Bontemps  
*Experts comptables et fiscaux*  
*Réviseurs d'entreprise*  
Signatures

Référence de publication: 2009042782/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08705. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Presidential Real Estate Development Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 120.377.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
PKF Weber et Bontemps  
*Experts comptables et fiscaux*  
*Réviseurs d'entreprise*  
Signatures

Référence de publication: 2009042783/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08706. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**La Grande Tour S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 37.600,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 128.986.

—  
EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions des associés prises en date du 20 mars 2009 que les gérants suivants ont été nommés avec effet immédiat:

- Monsieur Russell Perchard, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B;

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 septembre 1979 à Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie A;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 mars 2009.

*Pour la Société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009042711/9469/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08219. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**SL Munster Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.640.

—  
EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions des associés prises en date du 25 mars 2009 que les gérants suivants ont été nommés avec effet immédiat:

- Monsieur Russell Perchard, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B;

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 septembre 1979 à Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie A;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 mars 2009.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009042713/9469/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08241. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Tramade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2181 Luxembourg, 4-6, rue G. C. Marschall.

R.C.S. Luxembourg B 57.419.

—  
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

PKF Weber et Bontemps

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprise*

Signature

Référence de publication: 2009042780/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08703. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**KD Properties Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 120.156.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

PKF Weber et Bontemps

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprise*

Signatures

Référence de publication: 2009042781/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08704. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**SL Münster SP S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.980.

—  
EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions des associés prises en date du 20 mars 2009 que les gérants suivants ont été nommés avec effet immédiat:

- Monsieur Russell Perchard, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B;

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 septembre 1979 à Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie A;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 mars 2009.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009042710/9469/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08238. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Presidential Holdings Ferdinand I, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 122.941.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

PKF Weber et Bontemps

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprise*

Signatures

Référence de publication: 2009042784/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08707. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Great Bio Energies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 113.888.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

PKF Weber et Bontemps

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprise*

Signatures

Référence de publication: 2009042785/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08709. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**Babcock & Brown Retail Portfolio 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 119.932.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

PKF Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signatures

Référence de publication: 2009042778/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08702. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**Angerbach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.282.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 112.531.

**EXTRAIT**

1. Il résulte des résolutions des associés prises en date du 20 mars 2009 que les gérants suivants ont été nommés avec effet immédiat:

- Monsieur Russell Perchard, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B;

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 septembre 1979 à Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie A;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 mars 2009.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009042714/9469/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08240. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**Titan Investments, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 123.670.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009042026/7441/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08574. - Reçu 46,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.